



Séminaire « Soutenabilités »

« Indicateurs, critères, comptabilité des soutenabilités »

Livret :
Quels indicateurs pour les soutenabilités ?

Contribution, Valérie Charolles

Valérie Charolles est chercheuse en philosophie à l'Institut Mines-Télécom Business School, membre de la Chaire VP-IP (Valeurs et Politiques des Informations Personnelles) et du LASCO (LABoratoire Sens et COmpréhension du monde contemporain). Elle est chercheuse associée au Laboratoire d'Anthropologie Critique Interdisciplinaire au sein de l'Institut Interdisciplinaire d'Anthropologie du contemporain (CNRS/EHESS). Normalienne et énarque, docteure en philosophie, conseillère référendaire à la Cour des comptes jusqu'en septembre 2019, elle fait résonner son expérience dans le domaine économique, financier et comptable avec la philosophie. Elle a notamment publié en 2006 *Le libéralisme contre le capitalisme* (Fayard), ouvrage qui mettait en avant les questions comptables et dont une nouvelle édition chez Folio Essais est sous presse.

L'insoutenabilité de la comptabilité d'entreprise actuelle et les moyens d'en sortir : ISAS, un nouveau modèle.

En quoi la comptabilité joue le rôle structurant d'un langage ?

Tout d'abord, je suis heureuse de constater que les questions liées à la comptabilité d'entreprise ont pris la visibilité qu'elles méritent. Quand j'entends Dominique Méda dire que la comptabilité est un langage et une construction, je ne peux que me féliciter de cette prise de conscience. Elle reflète le diagnostic porté dans *Le libéralisme contre le capitalisme* en 2006 et notamment son introduction : « les règles comptables sont le langage de l'économie au quotidien » ; « C'est tout l'enjeu d'une réflexion sur l'économie que de prendre conscience du fait qu'elle n'est pas un extérieur qui nous échappe mais au contraire une construction dont chacun de nous est quotidiennement partie prenante. Il n'y a dès lors aucune raison pour que

les règles qui la formalisent soient imposées à tous sans discussion possible »¹. Je suis revenue dans mon deuxième livre² sur les conventions à l'œuvre dans la quantification et en particulier la comptabilité. Suite aux échanges intervenus notamment à Dauphine avec Bernard Colasse, à la CFDT Cadres, au Collège des Bernardins, ou encore aux Entretiens du Nouveau Monde Industriel, la comptabilité s'est peu à peu imposée comme un sujet déterminant dans la réflexion sur l'avenir de notre modèle économique. Le rapport Notat-Sénard sur l'entreprise y a consacré en mars 2018 l'une de ses dix recommandations ; la CFDT a pris position pour la reconnaissance du travail comme une valeur dans les comptes lors de son Congrès de juin 2018. Les travaux affluent désormais, avec différents modèles alternatifs, parmi lesquels le modèle Care, celui de Samuel Jubé et le modèle que j'ai proposé, actuellement dénommé ISAS³. Un *Traité de Codétermination* à paraître dans le sillage des travaux des Bernardins sur l'entreprise présentera une vue panoptique des travaux en cours à cet égard.

La comptabilité est en effet un vecteur essentiel du modèle entrepreneurial à l'œuvre dans le monde contemporain ; elle en constitue le langage au quotidien, un langage que l'on peut étudier à la manière du philosophe Ludwig Wittgenstein. Son vocabulaire et sa grammaire lui sont fournis par des normes nationales et désormais internationales qui définissent de façon précise, mais aussi évolutive, ce qu'est une charge ou un produit, une valeur ou une dette ainsi que la perspective dans lesquels ils doivent être établis.

Les normes de ce langage sont-elles soutenables ?

La littérature académique a mis en avant les biais de ce langage et en particulier de la forme qu'il prend au travers des normes internationales IAS/IFRS adoptées par l'Union européenne en 2005. Avec ces nouvelles normes, c'est dans la perspective des investisseurs sur les marchés financiers que doivent être établis en priorité les comptes des entreprises et non dans la perspective de l'ensemble de ceux qui y apportent des capitaux, encore moins dans celle encore plus large de ses parties prenantes. Que ces normes cherchent à établir la juste valeur de l'entreprise n'est pas ce qui pose problème selon moi (les anciens référentiels en valeur dite « historique » avaient des défauts de plus en plus évidents) ; ce qui est problématique est le choix de l'angle de vue des investisseurs sur les marchés financiers pour matérialiser la juste valeur car il est bien trop étroit : à chaque clôture de comptes, l'entreprise se présente désormais comme si elle était à vendre et non comme si sa finalité était de continuer son activité, en fournissant des biens et des services.

Ainsi qu'on a pu le caractériser lors des travaux du Collège des Bernardins⁴, c'est la définition même de l'entreprise qui est en jeu. Dès la crise de 2008, la manière dont le G8 et le G20 ont dû se saisir de la matière comptable a montré combien le référentiel actuel n'était pas soutenable, trop ancré dans le court terme.

Comment les questions environnementales pourraient être prises en compte ?

Il ne serait pourtant pas difficile de faire bien mieux droit aux questions environnementales dans les comptes. Il suffirait d'élargir la perspective temporelle dans laquelle ils sont établis pour qu'ils prennent en considération les impacts à long terme de l'activité l'entreprise. Ceci pourrait en particulier se matérialiser, comme ce fut le cas pour les entreprises du secteur nucléaire, par des durées d'amortissement des investissements plus longues et par des politiques de provisions adaptées au cycle de vie d'ensemble de ce que fournit l'entreprise⁵.

¹ Charolles, V., 2006, Fayard ; nouvelle édition en Folio Essais à paraître en 2021.

² Charolles, V., 2008, *Et si les chiffres ne disaient pas toute la vérité ?* Fayard.

³ Acronyme d'« International Salary Asset/Sustainable Accounting Standard ».

⁴ Charolles, V., 2020-2021, « Faire du travail une valeur comptable », in *Traité de codétermination* (dir. Olivier Favereau), Presses universitaires de Laval, Québec, à paraître.

⁵ Cf. Charolles, V., 2010, « Indicateurs économiques et développement durable », *Sociétal*, 4^{ème} trim., p.78-88.

Ce simple changement de regard conduirait à modifier en profondeur les valeurs et montants consacrés au long terme et à la protection de l'environnement dans le langage financier.

Les règles comptables ont-elles raison en ne faisant du travail qu'une charge ?

De même, si les partis pris idéologiques n'étaient pas aussi puissants, le travail devrait être traité dans les comptes non pas uniquement comme une charge mais également comme une valeur pour l'entreprise et un investissement. C'est ce à quoi invite clairement Adam Smith pour qui la richesse des nations se forge dans la combinaison du travail et du capital. Or, dans le référentiel comptable que nous avons hérité de la Renaissance, un contrat de travail n'est source que de charges et de dettes ; il n'est jamais conçu comme une valeur sur laquelle repose l'activité de l'entreprise à l'exception de certains contrats des joueurs de football. À cet égard, les salariés sont moins bien traités que les logiciens.

Est-il facile de donner une valeur au travail dans l'entreprise ? Qu'est-ce que le modèle ISAS ?

Comme on a eu maintes fois l'occasion de le développer, la manière dont les normes nationales et internationales justifient le traitement actuel du travail est particulièrement faible : il suffirait de supprimer un considérant dans la norme IAS portant sur les actifs immatériels pour que le contrat de travail et les dépenses de formation et de recrutement deviennent une valeur comptable. On pourrait alors reconnaître un « actif salarial », représentant ce qu'apportent à l'entreprise les contrats de travail des salariés présents depuis plus d'un an. Cet « actif salarial » matérialiserait le fait que les salariés ne sont pas une matière première qui s'épuise durant le processus de production. Nous expérimentons cette méthode depuis deux ans avec le groupe Nutriset et sommes en discussion avec d'autres entreprises et partenaires, y compris à l'étranger. Les premiers résultats montrent que la méthode à mobiliser est simple et la solidité financière de l'entreprise renforcée.

À un moment où la prise de conscience des enjeux comptables s'accroît, où la réflexion internationale sur ce qu'est l'entreprise prospère et trouve des suites juridiques comme en France, mon souhait est que les travaux engagés pour reconnaître la valeur du long terme et du travail dans le langage quotidien de l'entreprise puissent aboutir. C'est le sens du modèle ISAS. Cette solution portée depuis 2006 se veut à la fois ambitieuse et réaliste : ambitieuse car il s'agit de faire évoluer non pas les données extra-financières mais les normes comptables elles-mêmes ; réaliste car les propositions avancées sont concrètes et conçues pour répondre aux arguments des partisans du *statu quo*. C'est un champ dans lequel la France a, à notre sens, la capacité de montrer la voie et de se faire entendre au niveau international.